



REJOIGNEZ LES ÉQUIPES DE LA VILLE DE DOUAI !

RECRUTEMENT → CHARGÉ(E) DE MISSION GESTION FONCIERE DU DOMAINE PUBLIC – CESSION DE L'ACTIF CATÉGORIE B

Date limite de candidature : 2 février 2025

 Contrat	Titulaire / Contractuel
 Grade	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
 Temps de travail	39 h / semaine
 Date début	Selon disponibilité du candidat
 Localisation	Hôtel de Ville, rue de la Mairie, DOUAI
 Contact	Éric Siminski - Directeur général adjoint chargé des affaires immobilières - 03 27 93 58 34

//////// SOYEZ DOUAI !

Ville centre d'une agglomération de 35 communes, la cité de Gayant (40 000 habitants) offre de nombreux atouts. La Ville de Douai et le CCAS comptent 800 collaborateurs au sein de ses équipes. Rejoindre la collectivité, c'est profiter d'une opportunité réelle de vous engager, de vous former et de progresser. Au quotidien, les agents de la Ville de Douai assurent la gestion de proximité, la qualité opérationnelle des grands services à la population et la conduite de projets structurants participant au rayonnement de la ville.

//////// NOS POINTS FORTS

Une démarche managériale co-construite autour de nos valeurs : le partage, la cohésion, l'échange et la solidarité. Au sein d'un collectif où l'ouverture d'esprit est encouragée, oser est permis, être ambitieux pour les douaisiens est fortement recommandé !

Une amplitude horaire (39h/semaine sur 5 jours), une prime vacances, des ateliers bien-être au travail, une amicale du personnel (cadeaux et spectacle de Noël pour les enfants), la possibilité de disposer d'un vélo pour les déplacements pro, le télétravail pour les fonctions le permettant, les avantages Plurelya...

////////// VOS MISSIONS ET RESPONSABILITES PRINCIPALES

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur des affaires immobilières, vous aurez en charge la mise en œuvre des procédures de cession de l'actif et de rétrocession de voiries privées pour incorporation dans le domaine public communal.

VOUS AUREZ EN CHARGE LES MISSIONS SUIVANTES :

GESTION FONCIERE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Répertorier l'ensemble des voiries privées à incorporer dans le domaine public communal :

- Repérage des voiries privées avec contact avec les promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux,
- Propositions de hiérarchisation des différents dossiers de rétrocession selon leur degré de complexité.

Mettre en œuvre les procédures de rétrocession adaptées :

- Délimitation par un géomètre des emprises de voiries à rétrocéder,
- Procédure de rétrocession soit à l'amiable soit par incorporation d'office dans le domaine public communal,
- Mise en place d'enquêtes publiques,
- Rédaction des délibérations de rétrocession et d'incorporation des voiries dans le domaine public communal, vérification des actes notariés.

Travail transversal avec les services communaux et l'intercommunalité :

- Recueil des avis des services Jardins Cadre de Vie et de la Voirie,
- Avis de la communauté d'agglomération pour l'ensemble des réseaux.

Procédures de cession de délaissés de voiries, d'emprises de voiries déclassées du domaine public communal :

- Procédure de déclassement du domaine public communal,
- Procéder à une évaluation foncière,
- Rédaction des délibérations de cession et vérification des actes notariés.

CESSION DE L'ACTIF

Contribuer à l'élaboration d'une politique de cession :

- Repérage des biens susceptibles d'être mis en vente,
- Proposition de hiérarchisation des biens à mettre en vente.

Définir et mettre en œuvre des procédures de cession adaptées :

- Etablissement des cahiers des charges des cessions,
- Vente des biens : de gré à gré ; par appel à candidatures, vente interactive,
- Identifier les contraintes et potentialités des sites (pollution, présence de réseaux, servitudes, archéologie, etc.),
- Procéder à une évaluation foncière,
- Connaissance du marché immobilier local,
- Prises de contact avec les professionnels de l'immobilier.

Suivre les procédures de cession :

- Rédaction des délibérations de cession,
- Vérification des compromis de vente et des actes notariés.

////////// VOS ATOUTS POUR RÉUSSIR

SAVOIRS

- De formation supérieure niveau BAC+ 3 dans le domaine du droit immobilier et de l'urbanisme avec de préférence une expérience en la matière.

SAVOIR-FAIRE

- Connaissances souhaitées de l'urbanisme prévisionnel et règlementaire (PLU, Code de l'urbanisme, de l'environnement, de la construction et de l'habitation,...),

- Connaissances souhaitées des collectivités territoriales et des procédures administratives (délibérations, enquête publique,...),
- Maitrise de l'outil informatique.

SAVOIR-ÊTRE

- Capacité à mener et à concrétiser un projet,
- Autonomie et prise d'initiatives,
- Travail en équipe et en transversalité,
- Sens de l'écoute, de la concertation et de la communication,
- Qualité d'expression écrite et orale.

You souhaitez nous rejoindre ? Votre arrivée est à portée de clic !

Déposez votre candidature avec lettre de motivation et curriculum vitæ en ligne sur **www.douai.fr** dans l'onglet : Pratique / Offre d'emploi / Postuler / Choisir la référence de l'annonce / DIMU CMGFD 000536 0202